

PROJET D'ETABLISSEMENT
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE SAINT-DENIS

« A l'heure où sont réaffirmées les responsabilités culturelles des collectivités territoriales, les missions de service public d'enseignement artistique et d'accompagnement des pratiques en amateurs trouvent toute leur place dans le projet municipal.

Elles s'intègrent dans le schéma culturel de la ville de Saint-Denis et dans la dynamique engagée de développement citoyen et durable.

Ainsi, le conservatoire assume une fonction d'éducation populaire et veut jouer pleinement son rôle dans la vie de la cité par des partenariats nombreux et fertiles avec les différents acteurs associatifs ou institutionnels du territoire.

Le conservatoire de musique et de danse est à ce titre un équipement culturel majeur pour la ville de Saint-Denis. Depuis de nombreuses années, il forme et accompagne les artistes amateurs dionysiens.

Son nouveau projet d'établissement conforte les missions que le conservatoire a toujours portées :

- offrir un enseignement artistique spécialisé de qualité, accessible à tous ;
- proposer des actions culturelles sur l'ensemble du territoire ;
- construire des parcours d'éducation artistique et culturelle, notamment en lien avec l'éducation nationale ;

Il affirme également la volonté d'ouvrir plus largement le conservatoire aux différentes expressions et cultures musicales et d'offrir une offre diversifiée d'accès à ces pratiques pour s'adapter aux besoins des dionysiens dans leur diversité et sur l'ensemble du territoire. »

Sonia PIGNOT

*Adjointe au Maire déléguée à la culture,
au patrimoine et à la mémoire*

1. ETAT DES LIEUX

Le conservatoire est un établissement municipal faisant partie intégrante des services de la ville de Saint-Denis et dont l'activité principale est l'enseignement artistique spécialisé (musique et danse). Il dépend de la Direction de la culture de la ville.

Le conservatoire intervient aussi dans d'autres domaines tels que :

- l'action culturelle (diffusion et médiation) ;
- l'éducation artistique et culturelle ;
- les fonctions de pôle de ressource aux pratiques amateurs (instrumentales, vocales ou chorégraphiques).

Le personnel du conservatoire compte 44 agents municipaux :

- équipe de direction - 2 agents ;
- équipe administrative et technique - 3 agents ;
- équipe pédagogique - 39 agents (dont 4 musiciens intervenants en milieu scolaire – soit 2,85 équivalent temps plein)

Nombre total d'enseignants (postes permanents)	39	24,2 ETP (équivalent temps plein)
Temps complet	10	
Temps partiel supérieur ou égal à 50%	15	
Temps partiel inférieur à 50%	14	

1.1 Les pratiques artistiques proposées par le conservatoire

En musique

- Formation instrumentale : accordéon, harpe celtique, percussions, piano, piano jazz, hautbois, clarinette, flûte traversière, flûte à bec/traverso, saxophone, trompette, trombone, tuba, guitare classique, guitare jazz, guitare basse, violon, violon alto, violoncelle, contrebasse
- Formation vocale : chant lyrique, technique vocale
- Pratiques collectives : ensemble celtique, musique de film (ciné-concert), musique de chambre, musiques cubaines, ensembles vocaux (enfants, ados, adultes), musiques africaines, ensembles jazz, ensemble klezmer, ateliers d'improvisation, orchestre, fanfare et différents ateliers de pratiques musicales et instrumentales
- Formation musicale

En danse

- Danse classique
- Danse contemporaine
- Formation musicale pour danseurs (en expérimentation depuis 2014)

1.2 Les propositions pédagogiques

Parcours découverte

Les parcours découverte, en musique et en danse, accueillent des enfants à partir de 5 ans (grande section de maternelle). Ces parcours s'articulent sur trois années :

- jardin musical en musique ou éveil en danse (à partir de 5 ans) ;
- éveil 1 en musique ou initiation 1 en danse (à partir de 6 ans) ;
- éveil 2 en musique ou initiation 2 en danse (à partir de 7 ans).

Cursus d'enseignement spécialisé musique

Le cursus musique permet aux élèves du conservatoire, à partir de 8 ans, de suivre un parcours d'enseignement musical instrumental ou vocal. Le cursus est organisé en trois cycles de niveau :

- le premier cycle d'une durée de 3 à 5 ans ;
- le second cycle d'une durée de 3 à 5 ans pouvant permettre d'obtenir le brevet d'études musicales ;
- le troisième cycle d'une durée maximale de trois ans permettant d'obtenir le certificat d'études musicales (CEM).

Cursus d'enseignement spécialisé danse

Le cursus danse permet aux élèves du conservatoire, à partir de 8 ans, de suivre une formation chorégraphique en danse classique ou contemporaine. Le cursus est organisé en deux cycles de niveau :

- le premier cycle d'une durée de 3 à 5 ans
- le second cycle d'une durée de 3 à 5 ans pouvant permettre d'obtenir le brevet d'études chorégraphiques (sur validation de fin de cycle).

Pratiques « hors cursus »

- accueil de musiciens amateurs dans les ensembles (pratiques collectives) ;
- cours adulte en danse ;
- cours de formation musicale ;
- ateliers et modules instrumentaux ;
- parcours personnalisés (musique).

Actions dans le temps scolaire

- interventions en école maternelle et élémentaire (dispositif Musicalécol) qui permettent de toucher un public scolaire de 48 classes par année scolaire (environ 1000 élèves)
- classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) au collège

CHAM Collège Fabien	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
6ème	8	6	14	23	22
5ème	8	6	6	14	23
4ème	6	8	3	5	12
3ème	0	4	5	3	5
Total	22	24	28	45	62

CHAM Collège Fabien	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Nombre d'heures de cours collectifs	10h30	10h30	10h30	12h30	13h30
Nombre d'heures de cours instrumentaux (temps individuel)	9h40	11h	8h35	11h45	17h
Total heures d'enseignement	18h10	21h30	19h05	24h15	30h30

Action culturelle (hors interventions en milieu scolaire)

Ateliers de sensibilisation en périscolaire (4 ateliers par périodes de 6 semaines) qui accueillent environ 240 enfants (maternelle et élémentaire) par année scolaire.

Auditions, concerts, conférences et spectacles : Le conservatoire de Saint-Denis représente une ressource dans l'animation de la vie culturelle locale au travers de plus de 70 auditions, concerts, spectacles ou conférences portés par l'établissement chaque année. La grande majorité de ces actions culturelles mettent en scène les élèves du conservatoire au sein même de l'établissement. Par ailleurs, une partie de ces projets est organisée en partenariat (établissements d'éducation, conservatoires voisins, associations et institutions culturelles, services de la ville...).

1.3 Fonctionnalité du bâtiment

Fonctionnalité pour les pratiques pédagogiques

Le conservatoire occupe 18 salles de cours aux quatrième et cinquième étages du bâtiment situé au 15 rue Catulienne et un ensemble de deux salles au rez-de-chaussée pour la pratique des percussions classiques.

Une des salles du cinquième étage est aménagée en studio de danse et une autre a vocation à accueillir les auditions et petits concerts du conservatoire (jauge de 106 personnes au maximum) et certains cours de danse (le mercredi après-midi).

Organisation de l'accueil (rue catulienne)

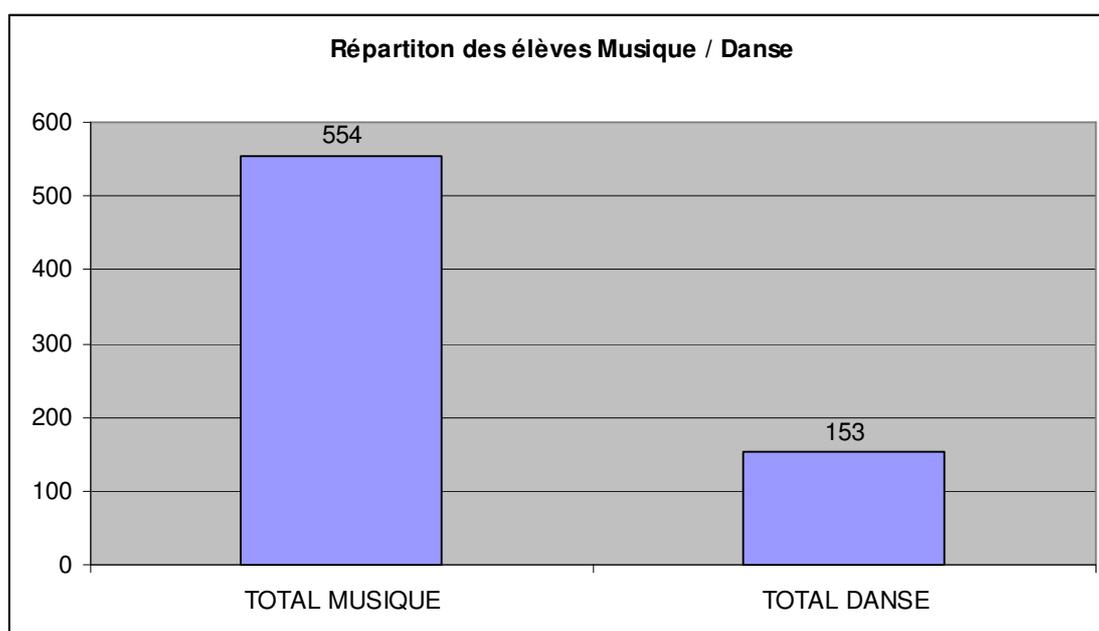
- Accueil administratif : Lundi au vendredi de 13h à 18h30 et le samedi de 9h45 à 13h30.
- Accueil pédagogique : Lundi et jeudi de 13h30 à 21h45 / Mardi et vendredi de 16h à 21h45 / Mercredi de 9h30 à 21h45 et le samedi de 9h30 à 19h.
- Accueil global du bâtiment : Du lundi au vendredi de 8h à 22h, le samedi de 8h à 20h et le dimanche de 8h à 13h.

Des cours de danse sont également organisés dans une salle de la maison de quartier de La Plaine, située 5 rue Saint Just. L'accueil est assuré par les équipes de la Maison de quartier.

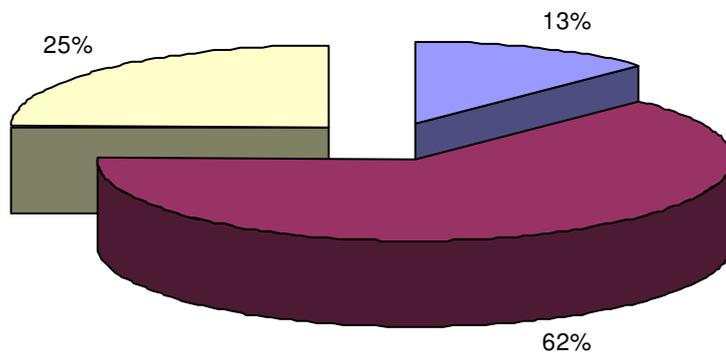
1.4 Public et usagers du conservatoire

Répartition des élèves par activité (année scolaire 2014-2015)

	Nombre d'élèves	POURCENTAGE par rapport au total des élèves actifs
PARCOURS DECOUVERTE MUSIQUE	70	10,32%
1er cycle FM	240	
2ème cycle FM	97	
3ème cycle FM	10	
CURSUS MUSIQUE	347	51,18%
MUSIQUE HORS CURSUS (chanterie, chœurs enfants, chorale adulte, pratiques collectives seules)	137	20,21%
TOTAL MUSIQUE	554	81,71%
PARCOURS DECOUVERTE DANSE	51	7,52%
1er cycle danse	74	
2ème cycle danse	26	
CURSUS DANSE	100	14,75%
DANSE HORS CURSUS (adultes)	2	0,29%
TOTAL DANSE	153	22,57%
DOUBLE CURSUS	29	4,28%
TOTAL ELEVES ACTIFS	678	100,00%

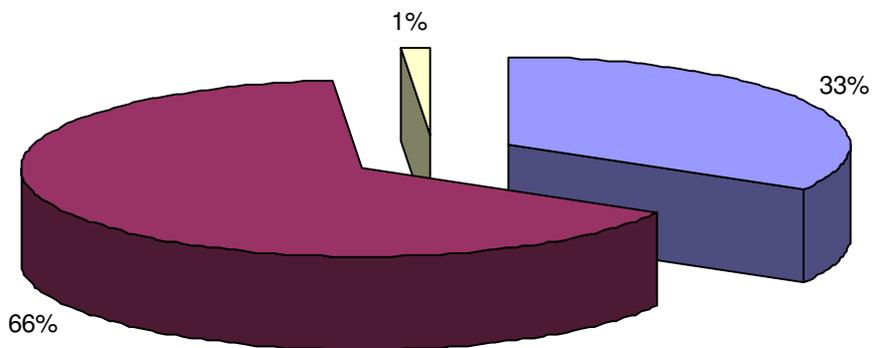


Répartition des élèves en musique



- PARCOURS DECOUVERTE MUSIQUE
- CURSUS MUSIQUE
- MUSIQUE HORS CURSUS (chanterie, chœurs enfants, chorale adulte, pratiques collectives seules)

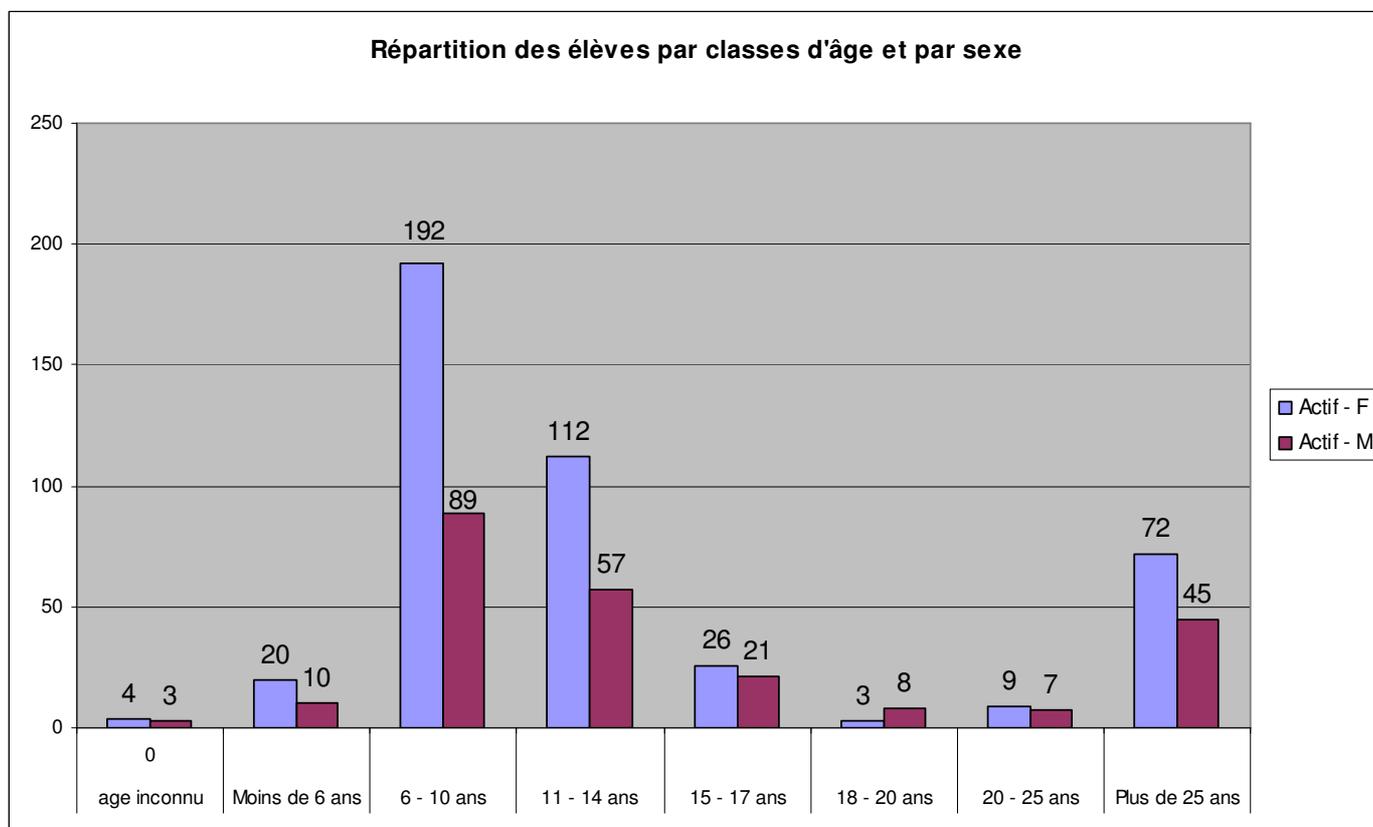
Répartition des élèves en danse



- PARCOURS DECOUVERTE DANSE
- CURSUS DANSE
- DANSE HORS CURSUS (adultes)

Fréquentation du conservatoire par sexe et par tranches d'âge (année scolaire 2014-2015)

Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Total
Age inconnu	4	3	7
Moins de 6 ans	20	10	30
6 - 10 ans	192	89	281
11 - 14 ans	112	57	169
15 - 17 ans	26	21	47
18 - 20 ans	3	8	11
20 - 25 ans	9	7	16
Plus de 25 ans	72	45	117
Total	438	240	678

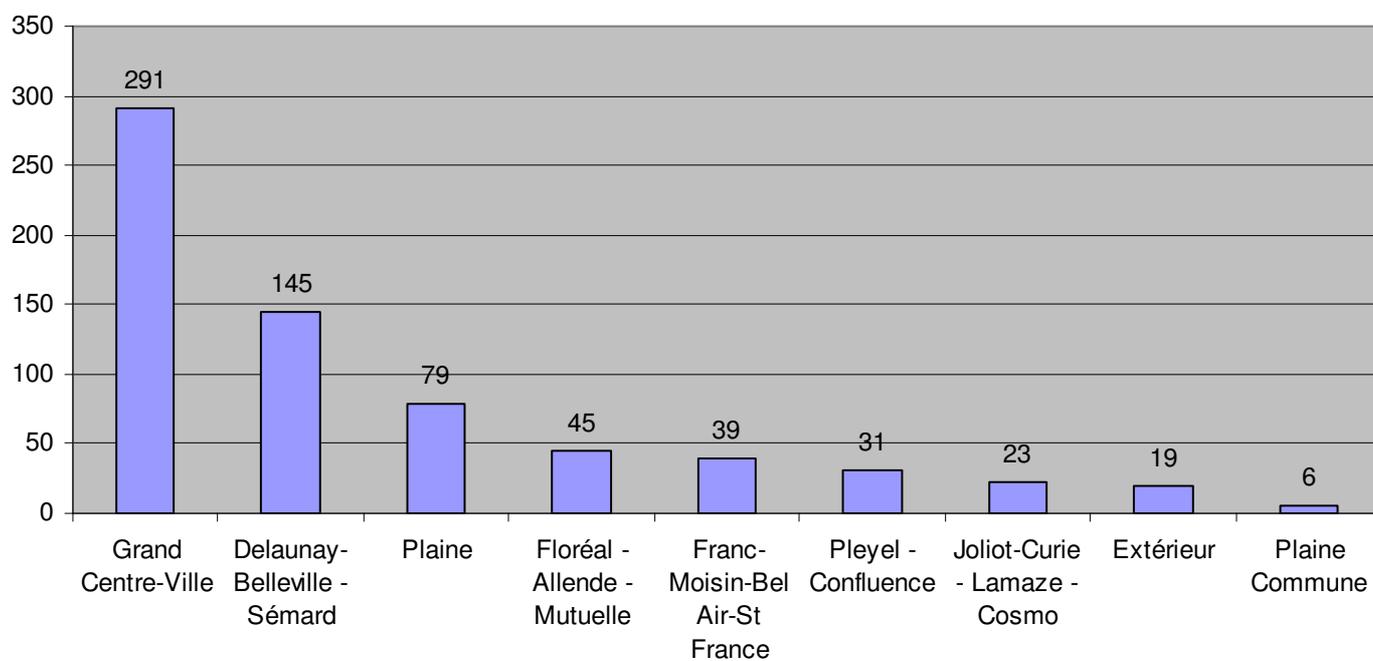


Les élèves mineurs représentent 79% des effectifs du conservatoire (on note un fort décrochage au moment de l'adolescence).

Fréquentation du conservatoire par quartiers (année scolaire 2014-2015)

Quartier	Total	Observations
Grand Centre-ville	291	
Delaunay-Belleville - Sépard	145	dont 35 élèves inscrits en CHAM au collège Fabien
Plaine	79	dont 39 élèves suivent les cours de danse à la Maison de quartier de La Plaine
Floréal - Allende - Mutuelle	45	
Franc-Moisin-Bel Air-St France	39	
Pleyel - Confluence	31	
Joliot-Curie - Lamaze - Cosmo	23	
Extérieur	19	
Plaine Commune	6	
Total	678	

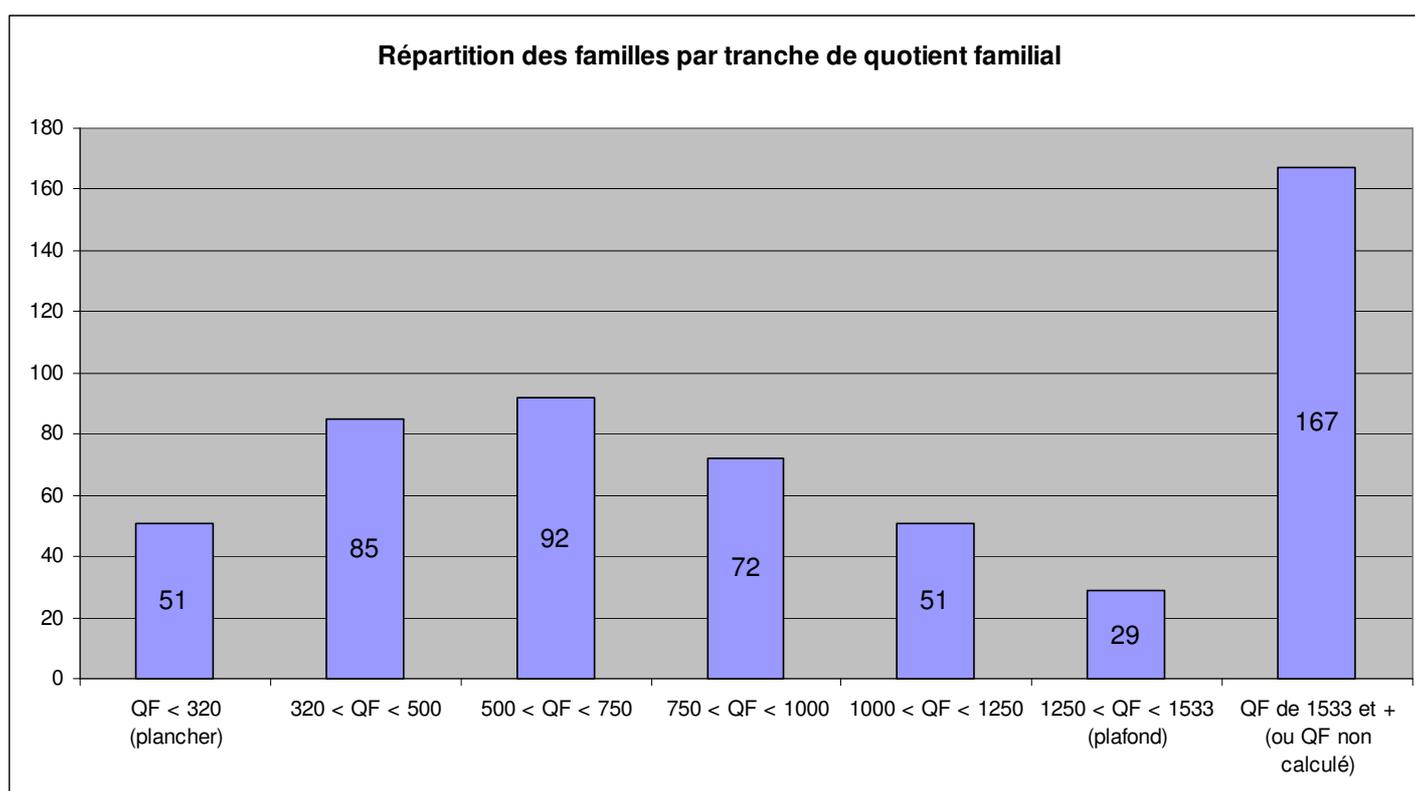
Répartition des élèves par quartier



Fréquentation du conservatoire par quotient familial (année scolaire 2014-2015)

Quotient familial	Total	Pourcentage
QF < 320 (plancher)	51	9,32%
320 < QF < 500	85	15,54%
500 < QF < 750	92	16,82%
750 < QF < 1000	72	13,16%
1000 < QF < 1250	51	9,32%
1250 < QF < 1533 (plafond)	29	5,30%
QF de 1533 et + (ou QF non calculé)	167	30,53%
Total	547	

Quotient familial moyen	874,47
Quotient familial médian	674,93



1.5 Partenariats

Le conservatoire tisse des partenariats avec de nombreuses structures culturelles, éducatives, socio-éducatives sur le territoire de la ville ou de collectivités voisines.

L'Association des Parents d'Elèves et Elèves du Conservatoire.

Des structures éducatives :

Lycée Paul Eluard	- Développement de projets communs - Accueil au lycée de concerts organisés par le conservatoire - Mise à disposition d'un piano du conservatoire au lycée
Collège Fabien	Classes à horaires aménagés musique (CHAM)
Collège De Geyter	Mise à disposition de salles du conservatoire pour l'accueil de projets d'éducation artistique et culturelle du collège (« 10 mois d'école et d'opéra »)
Ecoles primaires ou maternelles de la ville	Intervention de musiciens (enseignants du conservatoire) dans le cadre du dispositif Musique à l'Ecole
Université Paris VIII	Collaboration des élèves instrumentistes du conservatoire avec les étudiants-compositeurs de l'université autour de la musique mixte (musique instrumentale et électroacoustique) Partenariat en cours de formalisation

Différentes structures culturelles :

Théâtre Gérard Philippe-CDN	- Organisation des Concerts en écho - Accueil du spectacle de fin d'année du conservatoire dans les locaux du théâtre - Participation au mini orchestre dionysien (MOD)
Jazz Club de Saint-Denis	Projet de création musicale à destination des élèves des classes à horaires aménagés (CHAM)
Panorama des Cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient (PCMMO)	Participation du conservatoire au concert organisé dans le cadre du festival PCMO
Services de la direction de la jeunesse	- Mise à disposition de locaux de la direction de la jeunesse (ligne 13) - Mise en place de projets communs (concerts) - Réflexion sur la possibilité de développer l'accueil d'activités du conservatoire dans les locaux de la direction de la jeunesse
Association Mots et Regards	Accueil de spectacles organisés par l'association pour le public du conservatoire
Paroisse St-Denis de l'Estrée	Organisation de concerts dans l'église St-Denis de l'Estrée.
ARIAM Ile-de-France	Mise à disposition de locaux du conservatoire pour l'organisation de formations et rencontres professionnelles
Ecole de musique arabo-andalouse El Mawsili	Mise à disposition occasionnelle de locaux du conservatoire au profit de l'association.
Association « Les musiques de la boulangère »	Participation d'élèves et enseignants du conservatoire aux projets artistiques développés par le compositeur Nicolas Frize

Cinéma L'écran	Organisation de ciné-concerts (en lien avec l'ensemble « musiques de film »)
Maisons de quartiers	- Accueil de concerts du conservatoire - Partenariat autour du projet DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) - projet expérimental d'apprentissage musical par la pratique orchestrale : participation des élèves du conservatoire aux répétitions et au concert final / accueil spécifique, au conservatoire, des anciens élèves de DEMOS souhaitant poursuivre leur apprentissage musical
Musée d'art et d'histoire	- Accueil de concerts dans les locaux du musée (Nuit des musées, journées du patrimoine...) - Organisation de concerts autour des thématiques du musée dans le cadre du projet <i>Musée, ma muse</i>
Ecole municipale d'arts plastiques Gustave Courbet	Développement de projets ponctuels communs
Festival de Saint-Denis	Accueil des élèves du conservatoire aux générales ouvertes
Médiathèques	Accueil de concerts du conservatoire
6B	Accueil de concerts du conservatoire

Les établissements de collectivités voisines :

Collaborations entre les conservatoires situés sur le territoire de Plaine Commune (en cours de formalisation) pour le développement de projets inter-établissements.

Le Conseil Départemental de Seine-Saint Denis et plus particulièrement la Mission des Enseignements et des Pratiques Artistiques en Amateur (MEPAA) pour ses actions d'accompagnement, d'observation du territoire et de soutien aux projets.

Le conservatoire met à disposition gratuitement ses locaux (en dehors des heures de cours) pour des répétitions, stages et projets de structures d'éducation artistique partenaires.

2. ORIENTATIONS

Le projet d'établissement du conservatoire de Saint-Denis s'inscrit dans le projet éducatif, culturel et citoyen de la ville. Il met en œuvre un projet éducatif et artistique local en direction des enfants, des jeunes et des adultes sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les axes principaux de cette mise en œuvre sont :

- le développement et la structuration de l'offre d'enseignement artistique spécialisé par les cursus de formation d'artistes amateurs (musique et danse) ;
- le développement de missions d'éducation artistique et culturelle et d'éducation populaire ;
- le développement du rayonnement territorial du conservatoire.

3. BILAN ET DIAGNOSTIC

Au vu de cet état des lieux, on constate que le conservatoire de Saint-Denis possède de réels atouts, notamment la qualité de l'enseignement dispensé mais aussi l'éclectisme de ses propositions.

Le conservatoire propose plus d'une dizaine de pratiques collectives instrumentales différentes, des pratiques collectives vocales pour tous les âges (chœurs). Il dispose pour cela d'une équipe pédagogique qualifiée et impliquée.

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) en partenariat avec l'Education nationale (CHAM, Musicalécole) touchent les élèves scolarisés à Saint-Denis et constituent une action forte du conservatoire sur le territoire de la ville.

Le conservatoire mène aussi des actions éducatives pour l'enfance et la petite enfance dans le cadre de l'accueil périscolaire et de la sensibilisation en crèche.

Toujours dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle des dionysiens, le conservatoire innove et propose des formations modulaires (initiation et sensibilisation) de courte durée qui permettent d'offrir à de petits groupes d'élèves une première approche de pratiques musicales.

Ainsi, des modules courts de piano pour adultes débutants ont été créés en 2015. Ces modules sont organisés sur des phases de 6 semaines par groupes de 4 élèves (1 heure/semaine). Depuis la rentrée 2015, en plus de ce module pour adultes, un module de piano d'un an est ouvert à un groupe de trois adolescents débutants (1 heure/semaine).

En danse, le conservatoire propose une formation en cursus avec un cours de formation musicale spécifique pour le 2^{ème} cycle.

Le conservatoire développe des projets avec de nombreux partenaires, tant institutionnels qu'associatifs.

Le travail en collaboration avec les conservatoires situés sur le territoire de Plaine Commune permet de mettre en œuvre chaque année des projets inter-établissements, de mutualiser les ressources (locaux, matériels, compétences). Ce partenariat est en cours de formalisation par une convention de collaboration à conclure par l'ensemble des acteurs concernés.

Malgré ces atouts, l'état des lieux fait apparaître des points à améliorer dans le fonctionnement de l'établissement.

La généralisation de certaines pratiques artistiques (musiques actuelles amplifiées, cours de batterie) est un enjeu dont le conservatoire de Saint-Denis doit s'emparer en proposant ces pratiques artistiques dans l'avenir.

L'organisation de l'établissement sous forme de département doit être mieux structurée et développée. En l'absence de départements jazz et musiques actuelles amplifiées, un département jazz et musiques populaires est en cours de préfiguration.

L'omniprésence du numérique et son développement dans la sphère musicale suscitent des besoins auxquels le conservatoire ne répond pas encore, mais le développement de pratiques numériques (MAO) est souhaité pour l'avenir.

Le cursus d'enseignement spécialisé doit être renforcé (structuration des parcours et des modes d'évaluation) et d'autres parcours alternatifs développés pour élargir l'éventail des propositions d'éducation artistique pour un public plus vaste.

Les parcours personnalisés sont souvent perçus comme des parcours allégés par les élèves qui ne souhaitent, faute de temps ou d'implication, poursuivre un cursus complet. Ces parcours doivent être mieux structurés pour mettre le projet personnel de l'élève au centre de l'enseignement et lui permettre de poursuivre sa formation dans un cadre plus adapté à ses motivations artistiques.

Pour améliorer les conditions d'accueil des usagers, il est nécessaire d'accroître les espaces dédiés aux pratiques (musiques et danse), d'améliorer l'isolation phonique et les dispositifs d'aération de l'ensemble des salles à vocation pédagogique. Un programme de travaux est en cours (programme de 2 millions d'euros sur la période 2015-2017) et cet effort d'amélioration des locaux doit être poursuivi.

Le territoire de la ville de Saint-Denis est très étendu, et la circulation de la population entre les différents quartiers n'est pas toujours fluide. Le conservatoire, situé dans le quartier Grand centre ville, est difficile d'accès pour les populations venant des quartiers éloignés. Une réflexion pour élargir le « rayonnement » du conservatoire sur tout le territoire de la ville est en cours et des propositions concrètes doivent en découler.

On constate un manque de lisibilité des actions du conservatoire (propositions pédagogiques, concerts, auditions...). L'absence de document de présentation ne permet pas la bonne information du public. Une plaquette de présentation générale du conservatoire est à l'étude. La communication vis-à-vis du public doit être développée.

4. OBJECTIFS

Trois axes permettant d'identifier les objectifs pour le projet d'établissement :

1. le développement et la structuration de l'offre d'enseignement artistique spécialisé « en cursus » (musique et danse)

Il s'agit de diversifier l'offre pédagogique mais aussi d'améliorer la structuration et la lisibilité de celle-ci pour les usagers.

2. le développement de missions d'éducation artistique et culturelle et d'éducation populaire :

Il s'agit de développer les missions d'éducation populaire et d'éducation artistique et culturelle (hors cursus) en direction des scolaires mais aussi des autres publics (adolescents, adultes, musiciens et danseurs amateurs...)

3. le développement du rayonnement territorial du conservatoire :

Il s'agit de développer les actions du conservatoire sur l'ensemble du territoire de la ville, tant dans les domaines de l'action culturelle (concerts, auditions, conférences...) que dans la mise en place d'actions pédagogiques.

A partir de ces 3 axes, des chantiers de travail à mettre en œuvre sont identifiés à court (1 an), moyen (2/3 ans) ou long terme (5 ans) :

Améliorer la structuration des cursus et des propositions pédagogiques du conservatoire	
Identifier le cursus comme un parcours au long terme (de 5 à 13 ans)	Court terme
Harmoniser et clarifier les modalités d'évaluation de fin de cycle	Moyen terme
Structurer les phases d'apprentissage en formation musicale (3 phases) en cohérence avec le SNOP	Moyen terme
Mettre en place un parcours sur projet en fin de 3 ^{ème} cycle (cursus d'enseignement spécialisé musique) pour l'obtention du Certificat d'Études Musicales	Moyen terme
Poursuivre la structuration des activités du conservatoire en départements	Court terme
Finaliser la structuration d'un cursus jazz et musiques populaires (intégrant le jazz, les musiques actuelles amplifiées et musiques du monde)	Court terme
Obtenir les moyens nécessaires (locaux adaptés) pour le cursus danse	Long terme

Ouvrir vers de nouvelles pratiques : musiques actuelles amplifiées/ pratiques numériques	
Créer un département musiques actuelles : - trouver des locaux adaptés (studio de cours et de répétition) - proposer une formation à la MAO (en cours et/ou atelier modulaire) - proposer un enseignement de la batterie	Court terme
Proposer un appui et un encadrement des groupes de musiques actuelles dionysiens	Moyen terme

Développer les ateliers instrumentaux d'initiation et de soutien (en lien avec les pratiques collectives) notamment pour les adultes et adolescents	
Initiation et sensibilisation en direction des adultes et adolescents	Moyen terme
Créer et organiser des formations courtes et/ou modulaires pour un public ponctuel	Moyen terme

Repenser le projet CHAM dans un parcours spécifique (en maintenant des passerelles avec le cursus d'enseignement spécialisé)	Moyen terme
Créer une CHAM primaire ou un orchestre à l'école	Long terme

Structurer les parcours personnalisés (modalité de suivi et d'évaluation) en maintenant des passerelles avec le cursus d'enseignement spécialisé	Court terme
--	-------------

Améliorer la lisibilité des propositions pédagogiques du conservatoire (communication)	
Editer une plaquette d'information générale sur le conservatoire	Court terme
Améliorer l'information et l'accueil des usagers notamment pour les inscriptions / réinscriptions (réduction des délais d'attente, information en amont sur l'offre pédagogique, le fonctionnement du conservatoire, les places disponibles...)	Court terme
Améliorer la communication des concerts donnés par le conservatoire (identifier les productions des grands élèves) : hiérarchisation de la communication en fonction de l'importance de l'évènement / communication adaptée au public visé / créer une charte graphique spécifique au conservatoire	Court terme
Structurer la communication et créer des outils d'évaluation de l'action culturelle du conservatoire dans les quartiers	Moyen terme

Développer les actions pédagogiques du conservatoire sur l'ensemble du territoire de la ville	
Mettre en place des actions de sensibilisation, initiation, éveil au sein des structures de proximité (notamment dans les quartiers éloignés du conservatoire)	Moyen terme

Accroître et pérenniser les partenariats avec les acteurs culturels, éducatifs et socio-éducatifs du territoire et des territoires limitrophes	
Concerts	Court terme
Partenariat avec les maisons de quartier (exemple : Démonos...)	Court terme

Développer les partenariats avec les acteurs d'éducation artistique et culturelle du territoire	
Accueillir l'école de musique arabo-andalouse El Mawsili dans les locaux du conservatoire et l'intégrer au projet pédagogique de l'établissement (créer un certificat d'études musicales à dominante arabo-andalouse)	Moyen terme
Accueillir des résidences pouvant s'intégrer dans le projet pédagogique du conservatoire	Long terme

5. METHODOLOGIE DE SUIVI DU PROJET D'ETABLISSEMENT

La rédaction du présent projet d'établissement a été mise en œuvre par un comité de pilotage composé de représentants de l'équipe du conservatoire (équipe pédagogique, administrative et technique), de la direction de la culture et présidé par Sonia Pignot, maire-adjointe déléguée à la culture, au patrimoine et à la mémoire.

Les « acteurs » du conservatoire (ensemble des agents, représentants des usagers) ont été consultés afin de produire des éléments de diagnostic relatifs aux activités de l'établissement.

La rédaction du présent projet a tenu compte des orientations de politique culturelle de la Ville de Saint-Denis tout en s'appuyant sur les textes réglementaires (arrêté du 15 décembre 2006) et en respectant les préconisations des schémas nationaux d'orientation pédagogique (musique et danse), de la charte de l'enseignement artistique spécialisé et du schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

Le suivi de ce projet et l'évaluation de l'atteinte des objectifs sera assuré par un comité de suivi composé sur le même modèle que le comité de pilotage. Ce comité de suivi se réunira au minimum une fois par an.

L'évaluation des objectifs sera programmée selon les différents termes prévus (court, moyen et long).

A chaque terme seront évalués : l'atteinte des objectifs prévus, les avancées du projet en fonction des échéances à venir et la pertinence des objectifs en fonction de l'évolution du territoire.

Le conseil d'établissement sera informé de ce travail lors de ses réunions périodiques.

6. CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le conseil d'établissement est un organe de réflexion et de concertation. Cette instance consultative se réunit deux fois par an.

Il a pour objectif de permettre aux divers représentants des responsables et des utilisateurs de se rencontrer pour soutenir et suivre les actions et les initiatives de l'établissement.

Il assure également un rôle de liaison, d'échange et d'information sur les actions entreprises, les partenariats engagés, le bilan des activités pédagogiques et de diffusion.

Il est actuellement composé de :

- l'élue déléguée à la culture
- la direction de la culture
- la direction du conservatoire
- les représentants des enseignants (2 représentants élus)
- les représentants des usagers (2 parents d'élèves élus)

Sont également invités à participer à ces réunions :

- deux élèves (1 adolescent et 1 adulte)
- un représentant de l'association des parents d'élèves et élèves du conservatoire (APEEC)

Le conseil d'établissement a vocation à évoluer pour intégrer plus largement les acteurs et partenaires associés au conservatoire.